

Réglementation sportive 2024

VERSION SYNTHÉTIQUE

Version 1.0

Réglementation générale.3
MAIF Aviron Indoor – Championnats de France J16, J18, sénior, master, para-aviron et Championnats de France UNSS5
<i>Premier week-end de février 2024</i>	<i>à déterminer</i>
Championnats de France longue distance J18, sénior, master, handi-valide et handi-santé et Coupe de France FFSU longue distance6
<i>Samedi 02 et dimanche 03 mars 2024</i>	<i>Mâcon</i>
Championnats interrégionaux bateaux courts J18, sénior, para-aviron7
<i>Samedi 23 et dimanche 24 mars 2024</i>	
Championnats de France bateaux courts J18, senior et para-aviron.8
<i>Vendredi 05 au dimanche 07 avril 2024</i>	<i>Cazaubon</i>
Championnats de ligue jeune et handi-valide jeune.9
<i>Mai 2024</i>	
Championnats de France UNSS et FFSU.10
<i>Samedi 18 et dimanche 19 mai 2024</i>	<i>Brive-la-Gaillarde</i>
Championnats de France d’aviron de mer J16, J18, sénior, master et Critérium para-aviron11
<i>Vendredi 24 et samedi 25 mai 2024</i>	<i>Dunkerque</i>
Championnats de France bateaux longs J18 et sénior moins de 23 ans.12
<i>Samedi 01 et dimanche 02 juin 2024</i>	<i>Libourne</i>
Championnats interrégionaux jeune et handi-valide jeune13
<i>Samedi 15 et dimanche 16 juin 2024</i>	
Championnats interrégionaux qualificatifs J14 et J16 et Critérium handi-valide J1614
<i>Samedi 15 et dimanche 16 juin 2024</i>	
Championnats de France de Beach Rowing Sprint J18 et sénior15
<i>Vendredi 21 et samedi 22 juin 2024</i>	<i>Ajaccio</i>
Championnats de France master et handi-valide master.16
<i>Vendredi 28 au dimanche 30 juin 2024</i>	<i>Mâcon</i>
Championnat national jeune et handi-valide jeune17
<i>Samedi 29 et dimanche 30 juin 2024</i>	<i>Mâcon</i>
Championnats de France J16 et handi-valide J1618
<i>Vendredi 05 et samedi 06 juillet 2024</i>	<i>Vichy</i>
Championnats de France sprint sénior et para-aviron.19
<i>Samedi 06 et dimanche 07 juillet 2024</i>	<i>Vichy</i>
Championnats de France bateaux longs sénior, para-aviron20
<i>Samedi 28 et dimanche 29 septembre 2024</i>	<i>Mantes-la-Jolie</i>
Coupe de France des régions.21
<i>Samedi 26 et dimanche 27 octobre 2024</i>	<i>à déterminer</i>
Calendrier récapitulatif des inscriptions aux manifestations nationales 202422

CE QUI CHANGE EN 2024

Brevets de rameurs et barreaux

Pour pouvoir participer aux championnats et à leurs régates qualificantes, les brevets ci-dessous sont obligatoires pour les Jeunes (J10 à J14) et fortement recommandés pour toutes les autres catégories :

- Brevets aviron eaux intérieures :
 - Brevet d'aviron eaux intérieures - Compétition.
 - Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur.
- Brevets aviron handicaps
 - Brevet d'accès à la compétition Handicaps.

Ces brevets deviendront obligatoires pour les J15 et J16 pour la saison 2025.

Il est recommandé de les faire passer et de les saisir sur l'Intranet fédéral dès maintenant.

Retrouver toutes les informations sur les brevets de rameurs sur :

<https://www.ffaviron.fr/espace-federal/programmes-federaux/brevets-de-rameurs>

Généralités

Aucun remboursement de droit d'inscription ne sera accordé en cas d'annulation de courses au cours d'une épreuve nationale, quel que soit le motif.

Les épreuves para-aviron adapté seront communiquées dans le Règlement sportif de la FFSA (en septembre).

Toutes les informations concernant le sport adapté seront disponibles sur le site de la FFSA.

Les championnats de France master et le championnat national jeune sont regroupés sur le même week-end.

Les championnats de France J16 et sprint sénior se dérouleront le même week-end.

Classement jeune des clubs

Ajout d'une grille de points de performance pour les équipages jeune para-aviron

Championnats interrégionaux qualificatifs J14

Ajout de l'épreuve J14H2x HV

Championnats de France master

L'ordre des courses a été modifié, le bloc 2 et 3 ont été intervertis.

Championnats de France de Beach Rowing Sprint

Nouvelle grille de progression pour 17 partants et plus.

GÉNÉRALITÉS

1. OBJET, COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ZONES SPORTIVES

Objet

Les zones sportives sont constituées pour désigner les équipages qualifiés pour les championnats de France, dans la limite des quotas annuels dont elles disposent.

Composition

Les zones sportives sont des groupements de plusieurs ligues, définies par la FFA. Elles se composent ainsi :

- **Zone Nord-Est :** Grand Est, Hauts de France, Polynésie Française.
- **Zone Nord-Ouest :** Bretagne, Centre-Val de Loire, Guyane, Île-de-France, Normandie, Pays de la Loire.
- **Zone Sud-Est :** Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne Franche Comté, Corse, La Réunion, Sud Provence Alpes Côte d'Azur.
- **Zone Sud-Ouest :** Guadeloupe, Martinique, Nouvelle Aquitaine, Occitanie.

Fonctionnement

Un coordonnateur de zone est désigné par les présidents des ligues qui composent chaque zone. Il est chargé de réunir les présidents de ligue, le cadre technique référent désigné par le Directeur Technique National, et toutes les personnes qu'il juge utiles, autant de fois que nécessaire, pour désigner les organisateurs des championnats interrégionaux bateaux courts, et des championnats interrégionaux bateaux longs, et définir les modalités de qualifications pour les championnats de France.

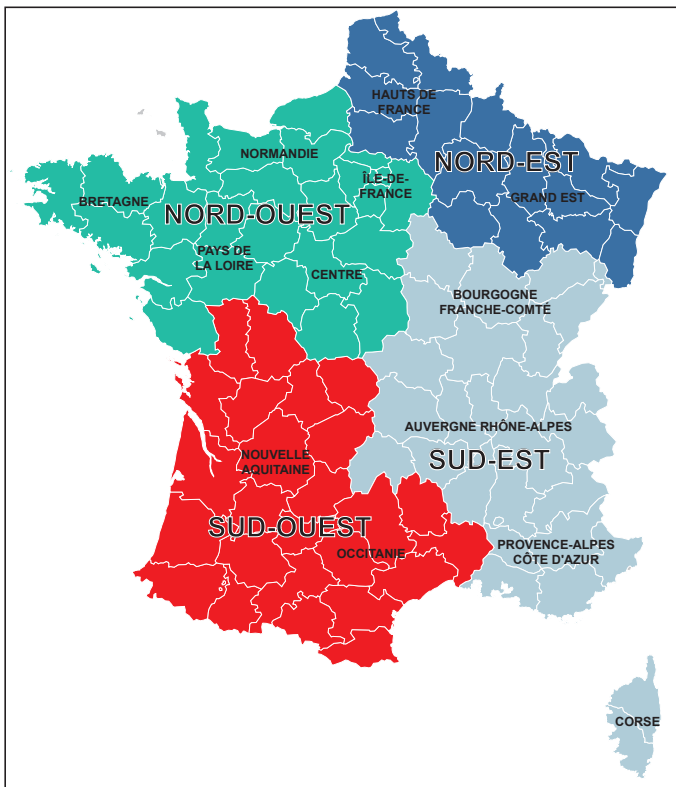
À l'occasion de cette réunion, les présidents de ligue, en concertation avec le coordonnateur de zone, définissent en commun les moyens annuels nécessaires au bon fonctionnement de la zone.

2. RÉPARTITION DU NOMBRE DE QUALIFIÉS PAR ZONE

Pour les championnats soumis à des quotas de qualification, le nombre de qualifiés par zone est fonction de la performance sportive de la zone **et du nombre de licenciés J14 pour les quotas.**

Catégories	Championnats		
	bateaux courts	J16	J14
Total de qualifiés	24	24	24
Nord-Est			
Nord-Ouest			
Sud-Est			
Sud-Ouest			

En cas de quotas non remplis, aucune place ne sera proposée aux équipages hors quotas.



MAIF AVIRON INDOOR – CHAMPIONNATS DE FRANCE J16, J18, SÉNIOR, MASTER ET PARA-AVIRON ET CHAMPIONNATS DE FRANCE UNSS



PREMIER WEEK-END DE FÉVRIER 2024

À DÉTERMINER

1. CALENDRIER

- Lundi 06 novembre 2023 10h00 ouverture des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#)
- Lundi 15 janvier 2024 14h00 clôture des inscriptions
- Du lundi 06 novembre 2023 au lundi 20 novembre 2023 tarifs réduits
- Du mardi 21 novembre 2023 au lundi 08 janvier 2024 tarifs pleins
- Du mardi 09 janvier 2024 au lundi 15 janvier 2024 tarifs majorés

2. ÉPREUVES

ATTENTION ! Les catégories d'âge indoor correspondent à l'âge atteint chaque jour de course => cf. Code indoor ; Annexe 7.3

Épreuves individuelles – 2000 m			Épreuves par équipe de 4 – Relais 8x250 m		
14-16	junior 16 ans	(F-H)	40-49	40 à 49 ans	(F-H, FPL-HPL)
17-18	junior 18 ans	(F-H)	50-59	50 à 59 ans	(F-H, FPL-HPL)
U23	moins de 23 ans	(F-H, FPL-HPL)	60+	60 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)
S	19 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)	S PR1	para-aviron 1	(F-H)
30-39	30 à 39 ans	(F-H, FPL-HPL)	S PR2	para-aviron 2	(F-H)
40-44	40 à 44 ans	(F-H, FPL-HPL)	S PR3	para-aviron 3	(F-H)
45-49	45 à 49 ans	(F-H, FPL-HPL)	Épreuves par équipe de 4 – Relais 4x500 m		
50-54	50 à 54 ans	(F-H, FPL-HPL)	J16MR4	junior 16 ans - 2 femmes et 2 hommes	
55-59	55 à 59 ans	(F-H, FPL-HPL)	J18MR4	junior 18 ans - 2 femmes et 2 hommes	
60-64	60 à 64 ans	(F-H, FPL-HPL)	SHR4	sénior - 4 hommes	
65-69	65 à 69 ans	(F-H, FPL-HPL)	SFR4	sénior - 4 femmes	
70-74	70 à 74 ans	(F-H, FPL-HPL)	SMR4	sénior - 4 personnes	dont 1 femme et 1 homme
75-79	75 à 79 ans	(F-H, FPL-HPL)	SMR4 open ^Δ	sénior - 4 personnes	dont 1 femme et 1 homme
80+	80 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)	Épreuves par équipe de 4 – Relais 4x500 m		
S PR1	sénior para-aviron 1	(F-H)	SMR4 HSt ^Δ	sénior - 4 handi-santé	dont 1 femme et 1 homme
S PR2	sénior para-aviron 2	(F-H)	et 50% de l'équipage ayant une attestation MDPH ou ALD		
S PR3	sénior para-aviron 3	(F-H)	AVIROSE ^Δ	sénior - 4 femmes	dont au moins 2 femmes opérées d'un cancer du sein ou autre
Épreuves individuelles sprint – 500 m			Épreuves par équipe – 500 m à 4		
14-16	junior 16 ans	(F-H)	SMR4 HV ^Δ	sénior - 4 handi-valide	dont 1 femme et 1 homme
17-18	junior 18 ans	(F-H)	et au moins une personne classifiée PR1, PR2 ou PR3		
U23	moins de 23 ans	(F-H, FPL-HPL)			
S	19 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)			
30-39	30 à 39 ans	(F-H, FPL-HPL)			

^Δ Épreuves Open, hors Championnats de France

Les épreuves listées peuvent être sujettes à modification d'ici la diffusion de la Réglementation Sportive définitive courant octobre 2023.

Les épreuves para-aviron adapté seront communiquées dans le Règlement sportif de la FFSA (en septembre).

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation

Le MAIF Aviron Indoor - Championnats de France se déroule en conformité avec le code des compétitions d'aviron indoor (annexe 7.3 du règlement intérieur de la FFA).

Participation

Le MAIF Aviron Indoor - Championnats de France d'aviron indoor est ouvert aux rameurs de nationalité française.

La possession d'une licence FFA de la saison en cours est obligatoire pour s'inscrire : licence A, U, BF ou 1 prise dans un club **OU** licence indoor individuelle (I) **OU** licence indoor événementielle (IE).

Dans les épreuves par équipe des championnats de France, les membres de l'équipe doivent être licenciés du même club, avec au maximum un équipier de nationalité étrangère. Une épreuve collective Open est ouverte aux équipes mixtes de clubs et aux licenciés individuels, quelles que soient les nationalités, et selon les mêmes règles que le relais mixte SMR4 (au moins une femme et un homme).

Engagements

Les inscriptions sont à effectuer sur l'[intranet fédéral](#).

La liste des engagés est accessible dès l'ouverture des inscriptions sur www.championnats.aviron-indoor.fr.

Des engagements tardifs pourront être acceptés sous réserve de places disponibles et avec des pénalités.

Classification

Une session de classification aura lieu sur place le vendredi 02 février 2024 avec rendez-vous préalable auprès de la FFA.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

Pour participer à la course SMR4 HSt, les rameurs devront envoyer une attestation MDPH ou ALD à l'adresse handicaps@ffaviron.fr.

Classements

Un classement par épreuves des championnats de France sera établi pour les participants français et les équipes de clubs.

Un classement open sera établi en plus, en incluant les participants de nationalité étrangère.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Le programme prévisionnel des épreuves sera communiqué ultérieurement en octobre.

5. CONTACT

Informations complémentaires en octobre/novembre sur le site www.championnats.aviron-indoor.fr

Par téléphone au 01 45 14 26 40 ou par mail à maif-aviron-indoor@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE LONGUE DISTANCE J18, SÉNIOR, MASTER, HANDI-VALIDE ET HANDI-SANTÉ ET COUPE DE FRANCE FFSU LONGUE DISTANCE



SAMEDI 02 ET DIMANCHE 03 MARS 2024

MÂCON

1. CALENDRIER

- Lundi 05 février 08h00 ouverture des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#)
- Mardi 20 février 14h00 clôture des inscriptions
17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 23 février 17h00 consultation de l'ordre des départs sur [ffaviron.fr](#)
- Samedi 02 mars 11h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

Samedi après-midi – distance de course: 8 000 m

1	J18H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
2	J18F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
3	SH4x	4 rameurs en couple
4	<i>SH4x FFSU</i>	<i>4 rameurs en couple</i>
5	MCH4x	4 rameurs en couple
6	MEH4x	4 rameurs en couple
7	SH4-	4 rameuses en pointe sans barreur
8	MCH4-	4 rameurs en pointe sans barreur
9	MEH4-	4 rameurs en pointe sans barreur
10	J18H2x	2 rameurs en couple
11	J18F2x	2 rameuses en couple
12	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur
13	<i>SF8+ FFSU</i>	<i>8 rameuses en pointe avec barreur</i>
14	MCF8+	8 rameuses en pointe avec barreur
15	MEF8+	8 rameuses en pointe avec barreur
16	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
17	<i>SM4x FFSU</i>	<i>2 rameuses et 2 rameurs en couple</i>
18	MCM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
19	MEM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
20	SF2x	2 rameuses en couple
21	MCF2x	2 rameuses en couple
22	MEF2x	2 rameuses en couple

Dimanche matin – distance de course: 8 000 m

25	SH2x	2 rameurs en couple
26	MCH2x	2 rameurs en couple
27	MEH2x	2 rameurs en couple
28	J18H4x	4 rameurs en couple
29	J18F4x	4 rameuses en couple
30	J18H4-	4 rameurs en pointe sans barreur
31	J18F4-	4 rameuses en pointe sans barreur
32	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
33	<i>SH8+ FFSU</i>	<i>8 rameurs en pointe avec barreur</i>
34	MCH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
35	MEH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
36	SF4x	4 rameuses en couple
37	<i>SF4x FFSU</i>	<i>4 rameuses en couple</i>
38	MCF4x	4 rameuses en couple
39	MEF4x	4 rameuses en couple
40	SF4-	4 rameuses en pointe sans barreur
41	MCF4-	4 rameuses en pointe sans barreur
42	MEF4-	4 rameuses en pointe sans barreur
43	SM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
44	<i>SM8+ FFSU</i>	<i>4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur</i>
45	MCM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
46	MEM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

Samedi après-midi – Distance de course: 4 000 m

23	SM4x HSt ^Δ	4 rameuses et rameurs en couple – handi-santé
24	SH2x HV PR ^Δ	2 rameuses ou rameurs en couple – handi-valide

dont 1 femme et 1 homme et 50% de l'équipage ayant une attestation MDPH ou ALD
dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide

^Δ Épreuves Open, hors Championnats de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur l'[intranet fédéral](#) par chaque club.

Un rameur peut participer à plusieurs épreuves des Championnats de France et dans plusieurs catégories d'âge.

Pour la coupe de France FFSU, les engagements sont faits par la FFSU.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

Classement des clubs

Un classement national longue distance des clubs sera établi à l'issue du championnat.

4. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Société des Régates Mâconnaises – Tél. 03 85 38 00 67 – regates.maconnaises@free.fr ou C71003@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX BATEAUX COURTS

J18, SÉNIOR ET PARA-AVIRON



SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 MARS 2024

1. CALENDRIER

- Lundi 04 mars 08h00 ouverture des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#)
- Vendredi 15 mars 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](#)
- Mardi 26 mars 16h00 retour à la FFA de la liste des bateaux qualifiés de la zone

2. ÉPREUVES

J18 – distance de course: 2 000 m		SÉNIOR – distance de course: 2 000 m	
1	J18H2- 2 rameurs en pointe sans barreur	5	SH2- 2 rameurs en pointe sans barreur
2	J18F2- 2 rameuses en pointe sans barreur	6	SF2- 2 rameuses en pointe sans barreur
3	J18H1x 1 rameur en couple	7	SH1x PL 1 rameur en couple poids léger
4	J18F1x 1 rameuse en couple	8	SF1x PL 1 rameuse en couple poids léger
		9	SH1x 1 rameur en couple
		10	SF1x 1 rameuse en couple
PARA-AVIRON – distance de course: 2 000 m			
11	SH1x PR3 1 rameur en couple - jambes, tronc et bras		(embarcation libre) – classification couple
12	SF1x PR3 1 rameuse en couple - jambes, tronc et bras		(embarcation libre) – classification couple
13	SH2- PR3 2 rameurs en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras		<i>dont 2 rameurs handi ou 1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide)</i>
14	SF2- PR3 2 rameuses en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras		<i>dont 2 rameuses handi ou 1 rameuse handi et 1 guide (femme valide)</i>
15	SH1x PR1 1 rameur en couple - bras et épaules		(bateau World Rowing - fauteuil - flotteurs obligatoires)
16	SF1x PR1 1 rameuse en couple - bras et épaules		(bateau World Rowing - fauteuil - flotteurs obligatoires)
17	SH1x PR2 1 rameur en couple - tronc et bras		(bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)
18	SF1x PR2 1 rameuse en couple - tronc et bras		(bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)

Les épreuves para-aviron adapté seront communiquées dans le Règlement sportif de la FFSA (en septembre).

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs dans les épreuves en deux sans barreur.

Les équipages engagés doivent courir dans la zone d'appartenance de leurs clubs ou du pôle auquel ils sont rattachés. Les équipages composés de mixtes de clubs de deux zones différentes peuvent courir au choix dans l'une de ces deux zones.

En J18, au cas où il y aurait un nombre conséquent d'équipages à potentiel équipe de France dans une zone, des quotas supplémentaires pourront être rajoutés.

Les rameuses et rameurs para-aviron devront être titulaire du Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur l'[intranet fédéral](#) par les clubs ou par les comités départementaux, les ligues ou la FFA dans le cas des mixtes de clubs.

À la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFA aux responsables de zone.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA: handicaps@ffaviron.fr

Lieux

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts sont organisées par chacune des quatre zones:

- Zone Nord-Est: Gravelines
- Zone Nord-Ouest: [à déterminer](#)
- Zone Sud-Est: Aiguebelette
- Zone Sud-Ouest: Cazaubon

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES - RÉSULTATS

Programme

Les programmes des épreuves qualificatives sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

5. CONTACT

- Zone Nord-Est: Coordonnateur: Philippe LOT Référent technique: [à déterminer](#)
- Zone Nord-Ouest: Coordonnateur: Jacky BLOQUET Référent technique: Alexandre HUSS
- Zone Sud-Est: Coordonnateur: David LACOFFRETTE Référent technique: Pascal MOREL
- Zone Sud-Ouest: Coordonnateur: Jean-François HAMEL Référent technique: Clément DEPOORTER

CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS

J18, SENIOR ET PARA-AVIRON



FFAVIRON

CAZAUBON

VENDREDI 05 AU DIMANCHE 07 AVRIL 2024

1. CALENDRIER

- Mercredi 27 mars 17h00 validation de la liste des inscrits par la FFA
- Vendredi 29 mars 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Jeudi 04 avril 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

J18 – distance de course: 2000 m

1	J18H2-	2 rameurs en pointe sans barreur
2	J18F2-	2 rameuses en pointe sans barreur
3	J18H1x	1 rameur en couple
4	J18F1x	1 rameuse en couple

SÉNIOR – distance de course: 2000 m

5	SH2-	2 rameurs en pointe sans barreur
6	SF2-	2 rameuses en pointe sans barreur
7	SH1xPL	1 rameur en couple poids léger
8	SF1xPL	1 rameuse en couple poids léger
9	SH1x	1 rameur en couple
10	SF1x	1 rameuse en couple

PARA-AVIRON – distance de course: 2000 m

11	SH1x PR3	1 rameur en couple - jambes, tronc et bras
12	SF1x PR3	1 rameuse en couple - jambes, tronc et bras
13	SH2- PR3	2 rameurs en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras
14	SF2- PR3	2 rameuses en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras
15	SH1x PR1	1 rameur en couple - bras et épaules
16	SF1x PR1	1 rameuse en couple - bras et épaules
17	SH1x PR2	1 rameur en couple - tronc et bras
18	SF1x PR2	1 rameuse en couple - tronc et bras

(embarcation libre) – **classification couple**
(embarcation libre) – **classification couple**
dont 2 rameurs handi ou 1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide)
dont 2 rameuses handi ou 1 rameuse handi et 1 guide (femme valide)
(bateau World Rowing - fauteuil - flotteurs obligatoires)
(bateau World Rowing - fauteuil - flotteurs obligatoires)
(bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)
(bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)

Les épreuves para-aviron adapté seront communiquées dans le Règlement sportif de la FFSA (en septembre).

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Engagements des bateaux retenus par les zones

Les engagements aux championnats de France des bateaux retenus par les zones sont faits automatiquement par la FFA à l'issue des championnats interrégionaux bateaux courts dans le cadre de leurs quotas.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA: handicaps@ffaviron.fr

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les épreuves démarreront le vendredi matin, et se termineront le dimanche après-midi.

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Informations et réservation auprès de l'Office de Tourisme – Tél. 05 62 69 26 56 – accueil@barbotantourisme.fr – www.barbotantourisme.fr

CHAMPIONNATS DE LIGUE JEUNE ET HANDI-VALIDE JEUNE



MAI 2024

1. CALENDRIER

- Mardi 28 mai 14h00 date limite de retour à la zone et à la FFA de la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés par les ligues dans la limite de leurs quotas.

Les dates et les modalités d'inscription et de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa ligue.

2. ÉPREUVES

HANDI-VALIDE – distance de course : 1 000 m – Open

- 1 J14H2x HV PR^Δ 2 rameuses ou rameurs en couple handi-valide
dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide

JEUNE – distance de course : 500 m

- 2 J12H1x 1 rameur en couple
3 J12F1x 1 rameuse en couple

JEUNE – distance de course : 1 000 m

- 4 J13H1x 1 rameur en couple
5 J13F1x 1 rameuse en couple
6 J14H1x 1 rameur en couple
7 J14F1x 1 rameuse en couple
8 J14H2x 2 rameurs en couple
9 J14F2x 2 rameuses en couple

^Δ Épreuves Open, hors Championnats de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Engagements aux championnats de ligue jeune

Les engagements aux championnats de ligue jeune sont libres et se font uniquement sur l'**intranet fédéral** par chaque club.

Ces championnats sont qualificatifs pour les championnats interrégionaux et obligatoires pour au moins 75 % des rameurs composant les bateaux participant au championnat national jeune.

Engagements aux championnats interrégionaux jeune

Les engagements aux championnats interrégionaux jeune sont faits automatiquement à l'issue des championnats de ligue jeune en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque ligue.

À l'issue des championnats de ligue jeune :

- Les clubs des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de ligue leur participation aux championnats interrégionaux jeune ainsi que le nom du délégué qui sera présent lors du championnat interrégional.
- Les clubs qui refusent la qualification d'un équipage doivent en informer les responsables de ligue avant le lundi 27 mai à 14h00
- Les responsables de ligue retournent à la zone la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les responsables de ligue retournent à la FFA la liste des rameurs ayant participé à leur championnat de ligue jeune ainsi que leur numéro de licence.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

4. PROGRAMME

Les programmes des championnats de ligue jeune sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve.
- Finales de classement pour chaque épreuve.

CHAMPIONNATS DE FRANCE UNSS – COLLÈGES ET LYCÉES

CHAMPIONNATS DE FRANCE FFSU



SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 MAI 2024

BRIVE-LA-GAILLARDE

1. CALENDRIER

- Vendredi 17 mai 17h30 réunion des accompagnateurs d'Équipes et Jeunes Coachs des établissements UNSS
- Vendredi 17 mai 17h30 prise en charge des jeunes arbitres UNSS par les responsables de leur suivi UNSS et les arbitres FFA
- Vendredi 17 mai 18h00 réunion des délégués des établissements FFSU

2. ÉPREUVES

UNSS – distance de course: 1 000 m

COLLÈGE – équipe de 10 ou 15 compétiteurs – monotypie yolette Vega

F4Yx+ yolette à 4 rameuses en couple avec barreur
H4Yx+ yolette à 4 rameurs en couple avec barreur
M4Yx+ yolette à 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur

LYCÉE – équipe de 8 à 15 compétiteurs

F4x/+ 4 rameuses en couple
H4x/+ 4 rameurs en couple
M8+ 4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

SPORT PARTAGE : COLLÈGE – LYCÉE – équipe de 5 compétiteurs

4Yx+ yolette à 4 rameurs en couple avec barreur *dont 1 fille et 1 garçon*
handicap moteur (1 handi et 3 valides) ou handicap cognitif (2 handis et 2 valides)

FFSU – distance de course: 1 000 m

HOMME

HU1x 1 rameur en couple
HU2x 2 rameurs en couple
HU4x 4 rameurs en couple
HU2- 2 rameurs en pointe sans barreur
HU4- 4 rameurs en pointe sans barreur
HU8+ 8 rameurs en pointe avec barreur

FEMME

FU1x 1 rameuse en couple
FU2x 2 rameuses en couple
FU4x 4 rameuses en couple
FU4- 4 rameuses en pointe sans barreur
FU8+ 8 rameuses en pointe avec barreur

MIXTE (même établissement)

MU2x 1 rameuse et 1 rameur en couple
MU4x 2 rameuses et 2 rameurs en couple
MU8+ 4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

PARA-AVIRON – HANDI-VALIDE

MU2x 1 rameuse et 1 rameur en couple *dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide* (open handi-valide)

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

UNSS

Consultez la réglementation de l'UNSS : www.unss.org/nautique

FFSU

Consultez la réglementation de la FFSU : www.sport-u.com/aviron

4. ENGAGEMENTS

UNSS

Les engagements sont faits par les établissements en fonction du calendrier régional de l'UNSS.

Les collèges et les lycées sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats académiques et de toute la logistique des championnats de France (convocations, hébergement ...).

Toutes les informations concernant les compétitions UNSS peuvent être obtenues en contactant le directeur régional de l'UNSS.

FFSU

Les bureaux des sports des établissements sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats FFSU et de toute la logistique des championnats de France.

Toutes les informations concernant les compétitions FFSU peuvent être obtenues en contactant les directions régionales de la FFSU ou sur le site www.sport-u.com.

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

UNSS

- Samedi 18 mai matin séries qualificatives UNSS
- Samedi 18 mai après-midi repêchages UNSS
- Dimanche 19 mai matin finales de classement UNSS ou demi-finales UNSS
- Dimanche 19 mai après-midi finales UNSS
- Dimanche 19 mai podium établissement UNSS

FFSU

- Samedi 18 mai matin séries qualificatives FFSU
- Samedi 18 mai après-midi finales FFSU
- Dimanche 19 mai matin séries qualificatives FFSU
- Dimanche 19 mai après-midi finales FFSU

6. CONTACT ET HÉBERGEMENTS

Club des Sports Nautiques de Brive – Tél. 05 55 24 51 58 – C19001@ffaviron.fr – www.csnbrive.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER

J16, J18, SÉNIOR, MASTER ET CRITÉRIUM PARA-AVIRON



VENDREDI 24 ET SAMEDI 25 MAI 2024

DUNKERQUE

1. CALENDRIER

• Lundi	29 avril	08h00	ouverture des inscriptions sur l' intranet fédéral
• Mardi	14 mai	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
• Vendredi	17 mai	17h00	consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
• Vendredi	24 mai	09h00	confirmation des engagements
		10h00	réunion d'information obligatoire pour les délégués et chefs de bord (équipiers référents) des équipages courant le vendredi
• Samedi	25 mai	07h30	réunion d'information obligatoire pour les délégués et chefs de bord (équipiers référents) des équipages qui n'ayant pas couru le vendredi

2. ÉPREUVES

PARA-AVIRON – distance de course : 6 km - Critérium		MASTER – distance de course : 6 km	
1	SH2x HV PR3 ^Δ 2 rameuses ou rameurs en couple handi valide <i>dont 1 PR3 et 1 guide</i>	13	M40H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur
2	SM2x HV PR3-ID ^Δ 1 rameuse et 1 rameur en couple handi valide adapté <i>dont 1 PR3-ID et 1 valide</i>	14	M40H2x 2 rameurs en couple
3	SM4x+ HSt ^Δ 4 rameuses et rameurs en couple handi-santé <i>dont 1 femme et 1 homme</i> <i>et 50% de l'équipage ayant une attestation MDPH ou ALD</i>	15	M40H1x 1 rameur en couple
		16	M40F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur
		17	M40F2x 2 rameuses en couple
		18	M40F1x 1 rameuse en couple
		19	M40M2x 1 rameuse et 1 rameur en couple
SÉNIOR – distance de course : 6 km		J18 – distance de course : 6 km	
4	SM2x 1 rameuse et 1 rameur en couple	20	J18H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur
5	SM4+ 2 rameuses et 2 rameurs en pointe avec barreur	21	J18F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur
6	SM4x+ 2 rameurs et 2 rameurs en couple avec barreur	22	J18M4x+ 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur
7	SH4x+ 4 rameurs en couple avec barreur	23	J18M2x 1 rameuse et 1 rameur en couple
8	SH2x 2 rameurs en couple		
9	SH1x 1 rameur en couple	J16 – distance de course : 6 km	
10	SF4x+ 4 rameuses en couple avec barreur	24	J16H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur
11	SF2x 2 rameuses en couple	25	J16F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur
12	SF1x 1 rameuse en couple	26	J16M4x+ 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur

^Δ Épreuves Critérium, hors Championnats de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation aux championnats de France

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur l'[intranet fédéral](#) par chaque club.

Le numéro d'identification fédérale des bateaux mer doit être renseigné dans le champ « n° bateau/dossard » lors des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#).

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Le programme prévisionnel est basé sur l'année N-1.

Les horaires et l'ordre des courses sont établis en fonction du nombre d'engagés.

Les horaires et les distances de parcours pourront être changés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes d'organisation.

Des manches qualificatives, des finales directes et des finales de classement pourront être organisées à partir du vendredi en fonction du nombre d'engagés.

Les épreuves J16 et J18 peuvent être disputées au cours d'une même course. Les barreurs des équipages J16 doivent porter une chasuble fournie par la FFA par-dessus le gilet de sauvetage.

Les épreuves sénior et master peuvent être disputées au cours d'une même course. Dans ce cas, les barreurs des équipages master doivent porter une chasuble fournie par la FFA par-dessus le gilet de sauvetage.

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Sporting Dunkerquois – Base Stéphane ARDAENS - 56 rue des Scieries - 59640 DUNKERQUE – Tél. 03 28 25 26 69 – C59004@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX LONGS J18 ET SÉNIOR MOINS DE 23 ANS



FFAVIRON

LIBOURNE

SAMEDI 01 AU DIMANCHE 02 JUIN 2024

1. CALENDRIER

- Lundi 06 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur [l'intranet fédéral](#)
- Mardi 21 mai 14h00 clôture des inscriptions
17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 24 mai 17h00 consultation de l'ordre des départs sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 31 mai 10h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

J18 – distance de course: 2 000 m

1	J18H2x	2 rameurs en couple
2	J18H4-	4 rameurs en pointe sans barreur
3	J18H4x	4 rameurs en couple
4	J18H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
5	J18M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
6	J18F2x	2 rameuses en couple
7	J18F4-	4 rameuses en pointe sans barreur
8	J18F4x	4 rameuses en couple
9	J18F8+	8 rameuses en pointe avec barreur

S-23 – distance de course: 2 000 m

10	S-23H2x	2 rameurs en couple
11	S-23H4-	4 rameurs en pointe sans barreur
12	S-23H4x	4 rameurs en couple
13	S-23F2x	2 rameuses en couple
14	S-23F4-	4 rameuses en pointe sans barreur
15	S-23F4x	4 rameuses en couple
16	S-23M8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur [l'intranet fédéral](#) par chaque club.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

En fonction du nombre d'engagés, des finales de classement au-delà de la 24^e place pourront être organisées.

- Samedi 01 juin
matin séries qualificatives J18 et S-23
après-midi demi-finales A/B et C/D ou tiers de finales A/B/C J18
demi ou tiers de finales S-23
- Dimanche 02 juin
matin finales J18
après-midi finales S-23

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club Nautique de Libourne 1876 – Tél. 05 57 51 25 97 – C33042@ffaviron.fr – www.cnlibourne.fr

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX JEUNE ET HANDI-VALIDE JEUNE



SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 JUIN 2024

1. CALENDRIER

- Mardi 28 mai 14h00 date limite de retour à la zone et à la FFA de la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés par les ligues dans la limite de leurs quotas.

Les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa zone.

2. ÉPREUVES

JEUNE – distance de course : 1 000 m

- 1 J13H1x 1 rameur en couple
- 2 J13F1x 1 rameuse en couple
- 3 J14H1x 1 rameur en couple
- 4 J14F1x 1 rameuse en couple
- 5 J14H2x 2 rameurs en couple
- 6 J14F2x 2 rameuses en couple

HANDI-VALIDE – distance de course : 1 000 m – Open

- 7 J14H2x HV PR^Δ 2 rameuses ou rameurs en couple handi-valide
dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide

D'autres épreuves peuvent être programmées par les responsables de zone.

^Δ Épreuves Open, hors Championnats de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Engagements aux championnats interrégionaux jeune

Les engagements aux championnats interrégionaux jeune sont faits automatiquement à l'issue des championnats de ligue jeune en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque ligue.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

Lieux

Les championnats interrégionaux sont organisés par chacune des quatre zones :

- Zone Nord-Est : Lac des Vieilles Forges – Charleville-Mézières
- Zone Nord-Ouest : [à déterminer](#)
- Zone Sud-Est : Mâcon
- Zone Sud-Ouest : Brive-la-Gaillarde

4. PROGRAMME

Les programmes des championnats interrégionaux jeune sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve.
- Finales de classement pour chaque épreuve.

5. CONTACT

- Zone Nord-Est : Coordonnateur: Philippe LOT Référent technique: [à déterminer](#)
- Zone Nord-Ouest : Coordonnateur: Jacky BLOQUET Référent technique: Alexandre HUSS
- Zone Sud-Est : Coordonnateur: David LACOFFRETTE Référent technique: Pascal MOREL
- Zone Sud-Ouest : Coordonnateur: Jean-François HAMEL Référent technique: Clément DEPOORTER

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX QUALIFICATIFS J14 ET J16 ET CRITÉRIUM HANDI-VALIDE J16



SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 JUIN 2024

1. CALENDRIER

- Lundi 20 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#)
- Mardi 04 juin 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](#)

Les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa zone.

2. ÉPREUVES

J16 – distance de course: 1 500 m		HANDI-VALIDE J16 – distance de course: 1 500 m – Open	
1	J16H2x	2 rameurs en couple	14 J16H2x HV PR ^Δ 2 rameuses ou rameurs en couple handi-valide dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide
2	J16H1x	1 rameur en couple	
3	J16H4x	4 rameurs en couple	15 J14H2x HV PR ^Δ 2 rameuses ou rameurs en couple handi-valide dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide
4	J16H4+	4 rameurs en pointe avec barreur	
5	J16H2-	2 rameurs en pointe sans barreur	
6	J16H8+	8 rameurs en pointe avec barreur	
7	J16F2x	2 rameuses en couple	
8	J16F1x	1 rameuse en couple	
9	J16F4x	4 rameuses en couple	
10	J16F4+	4 rameuses en pointe avec barreur	
11	J16F2-	2 rameuses en pointe sans barreur	
12	J16F8+	8 rameuses en pointe avec barreur	
13	J16M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	
			J14 – distance de course: 1 000 m
			16 J14H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur
			17 J14H8x+ 8 rameurs en couple avec barreur
			18 J14F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur
			19 J14F8x+ 8 rameuses en couple avec barreur
			20 J14M2x 1 rameuse et 1 rameur en couple
			21 J14M4x+ 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur

^Δ Épreuves Open, hors Championnats de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs composés en totalité de rameurs présentant un handicap. **75 % des rameurs composant un équipage J14 doivent avoir participé au championnat de ligue jeune.**

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur l'[intranet fédéral](#) par chaque club.

Règlement des championnats et critérium (annexe 10 du règlement intérieur de la FFA): l'article 7 concernant les engagements ou modifications d'engagements hors délai s'applique pour les championnats interrégionaux qualificatifs J14.

Engagements aux championnats de France J16 et au championnat national jeune

Les engagements sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux qualificatifs en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone. À l'issue des championnats interrégionaux:

- En cas de refus de la qualification, les clubs doivent prévenir les responsables de zone **avant le mardi 18 juin 16h00**.
- Les coordonnateurs de zone retournent à la FFA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement participé aux championnats interrégionaux.
- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué du club à la réunion des délégués lors des championnats de France.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA: handicaps@ffaviron.fr

Lieux

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France J16 sont organisées par chacune des quatre zones:

- Zone Nord-Est: Lac des Vieilles Forges – Charleville-Mézières
- Zone Nord-Ouest: [à déterminer](#)
- Zone Sud-Est: Mâcon
- Zone Sud-Ouest: Brive-la-Gaillarde

4. PROGRAMME

Les programmes des championnats interrégionaux sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

5. CONTACT

- Zone Nord-Est: Coordonnateur: Philippe LOT Référent technique: [à déterminer](#)
- Zone Nord-Ouest: Coordonnateur: Jacky BLOQUET Référent technique: Alexandre HUSS
- Zone Sud-Est: Coordonnateur: David LACOFFRETTE Référent technique: Pascal MOREL
- Zone Sud-Ouest: Coordonnateur: Jean-François HAMEL Référent technique: Clément DEPOORTER

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BEACH ROWING SPRINT

J18 ET SÉNIOR



FFAVIRON

AJACCIO

VENDREDI 21 AU DIMANCHE 23 JUIN 2024

1. CALENDRIER

• Lundi	27 mai	08h00	ouverture des inscriptions sur l' intranet fédéral
• Mardi	11 juin	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
• Vendredi	14 juin	17h00	consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
• Jeudi	20 juin	18h00	réunion d'information obligatoire des délégués pour les épreuves du vendredi
• Vendredi	21 juin	18h00	réunion d'information obligatoire des délégués pour les épreuves du samedi
• Samedi	22 juin	18h00	réunion d'information obligatoire des délégués pour les épreuves du dimanche

2. ÉPREUVES

SÉNIOR – distance de course : 600 m en aller et retour			JUNIOR – distance de course : 600 m en aller et retour		
Vendredi			Dimanche		
1	SH1x	1 rameur en couple	5	J18H2x	2 rameurs en couple
2	SF1x	1 rameuse en couple	6	J18F2x	2 rameuses en couple
Samedi					
3	SM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple			
4	SM4x+	2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur			

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Le championnat de France J18 et sénior de Beach Rowing Sprint est ouvert aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur l'[intranet fédéral](#) par chaque club.

Les rameurs séniors peuvent doubler, mais ne peuvent participer qu'à une seule des deux épreuves en équipage : SM2x ou SM4x+.

Matériel

La FFA va conventionner avec **un ou plusieurs constructeurs** de bateaux afin que les embarcations mises à disposition, moyennant une participation financière, soient identiques par catégorie.

L'utilisation de toute autre embarcation est interdite.

Des avirons seront prêtés mais nous recommandons aux participants d'apporter les leurs.

Des plages d'entraînement préalables seront programmées pour essayer le matériel et le parcours :

- Jeudi après-midi pour les solos séniors.
- Vendredi soir pour les doubles et les quatre séniors.
- Samedi soir pour les doubles juniors.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires et l'ordre des courses sont établis en fonction du nombre d'engagés.

Pour chaque épreuve, des séries à deux partants sont organisées et un classement général au temps est établi à l'issue de ces séries.

Selon le nombre d'engagés, à l'issue des séries, des repêchages ou huitième de finales permettent de déterminer les équipages qui participent aux phases finales selon le système de progression détaillé page 26.

- Vendredi 21 juin
matin séries à deux **ou quatre** partants avec classement général au temps SF1x et SH1x
repêchages et/ou huitième de finales SF1x et SH1x
après-midi phases finales SF1x et SH1x
- Samedi 22 juin
matin séries à deux partants **ou quatre** avec classement général au temps SM2x et SM4x+
repêchages et/ou huitième de finales SM2x et SM4x+
après-midi phases finales SM2x et SM4x+
- Dimanche 23 juin
matin séries à deux **ou quatre** partants avec classement général au temps J18F2x et J18H2x
repêchages et/ou huitième de finales J18F2x et J18H2x
après-midi phases finales J18F2x et J18H2x

Les horaires et les distances de parcours peuvent être modifiés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes d'organisation.

5. CONTACT

Ligue de Corse – Route des Sanguinaires - 20000 AJACCIO – LR05@ffaviron.fr

en collaboration avec

Kalliste (Ajaccio)– M. Arnaud CARROLAGGI – Tél. 06 13 07 46 25 – C20007@ffaviron.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE MASTER ET HANDI-VALIDE MASTER



VENDREDI 28 AU DIMANCHE 30 JUIN 2024

MÂCON

1. CALENDRIER

- Lundi 03 juin 08h00 ouverture des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#)
- Mardi 18 juin 14h00 clôture des inscriptions
17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 21 juin 17h00 consultation de l'ordre des départs sur [ffaviron.fr](#)
- Jeudi 27 juin 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

MASTER – distance de course: 1 000 m			Samedi après-midi		
Vendredi matin			26 MBF2-	2 rameuses en pointe sans barreur	B
1 MBH1x	1 rameur en couple	B	27 MEH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	E
2 MCH1x	1 rameur en couple	C	28 MGH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	G
3 MDH1x	1 rameur en couple	D	29 MEF2x	2 rameuses en couple	E
4 MAF2x	2 rameuses en couple	A	30 MGF2x	2 rameuses en couple	G
5 MBF2x	2 rameuses en couple	B	31 MCH4x	4 rameurs en couple	C
6 MCF2x	2 rameuses en couple	C	32 MDH4x	4 rameurs en couple	D
7 MDF2x	2 rameuses en couple	D	33 MFH4x	4 rameurs en couple	F
8 MEH2x	2 rameurs en couple	E	34 MCF8+	8 rameuses en pointe avec barreur	C
9 MGH2x	2 rameurs en couple	G	35 MCH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	C
10 MFF4x	4 rameuses en couple	F	36 MEM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	E
11 MBH2-	2 rameurs en pointe sans barreur	B	37 MBM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	B
12 MDH2-	2 rameurs en pointe sans barreur	D	38 MDM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	D
13 MAH2x HV PR ^Δ	2 rameuses ou rameurs en couple handi-valide dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide	A	Dimanche après-midi		
Vendredi après-midi			39 MDH4+	4 rameurs en pointe avec barreur	D
14 MBF1x	1 rameuse en couple	B	40 MAH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	A
15 MCF1x	1 rameuse en couple	C	41 MFF1x	1 rameuse en couple	F
16 MDF1x	1 rameuse en couple	D	42 MFH1x	1 rameur en couple	F
17 MAH2x	2 rameurs en couple	A	43 MCF4x	4 rameuses en couple	C
18 MBH2x	2 rameurs en couple	B	44 MDF4x	4 rameuses en couple	D
19 MCH2x	2 rameurs en couple	C	45 MAM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	A
20 MDH2x	2 rameurs en couple	D	46 MCM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	C
21 MAF4-	4 rameuses en pointe sans barreur	A	47 MFM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	F
22 MEF4x	4 rameuses en couple	E	48 MDM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur	D
23 MCH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	C			
24 MEH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	E			
25 MAH4x HSt ^Δ	4 rameuses et rameurs en couple handi-santé dont 1 femme et 1 homme et 50% de l'équipage ayant une attestation MDPH ou ALD	A			

^Δ Épreuves Open, hors Championnats de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur l'[intranet fédéral](#) par chaque club.

En fonction du nombre d'équipages engagés, certaines épreuves pourront être regroupées avec départs décalés si nécessaire.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

Classement

Un classement national master sera établi à l'issue du championnat.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Vendredi 28 juin matin séries qualificatives puis finales B et A
après-midi séries qualificatives puis finales B et A
- Samedi 29 juin après-midi séries qualificatives puis finales B et A
- Dimanche 30 juin après-midi séries qualificatives puis finales B et A

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Société des Régates Mâconnaises – Tél. 03 85 38 00 67 – regates.maconnaises@free.fr ou C71003@ffaviron.fr

Catégories d'âge

Master : tout rameur âgé de 27 ans et plus.

- A : âge minimum 27 ans ;
- B : âge moyen 36 ans ou plus ;
- C : âge moyen 43 ans ou plus ;
- D : âge moyen 50 ans ou plus ;
- E : âge moyen 55 ans ou plus ;
- F : âge moyen 60 ans ou plus ;
- G : âge moyen 65 ans ou plus ;
- H : âge moyen 70 ans ou plus ;
- I : âge moyen 75 ans ou plus ;
- J : âge moyen 80 ans ou plus ;
- K : âge moyen 85 ans ou plus.

CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE ET HANDI-VALIDE JEUNE



SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JUIN 2024

MÂCON

1. CALENDRIER

- Mardi 18 juin 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 21 juin 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Jeudi 27 juin 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

JEUNE – distance de course : 1 000 m

- | | | |
|---|---------|-----------------------------------|
| 1 | J14H4x+ | 4 rameurs en couple avec barreur |
| 2 | J14H8x+ | 8 rameurs en couple avec barreur |
| 3 | J14F4x+ | 4 rameuses en couple avec barreur |
| 4 | J14F8x+ | 8 rameuses en couple avec barreur |

- | | | |
|---|---------|--|
| 5 | J14M2x | 1 rameuse et 1 rameur en couple |
| 6 | J14M4x+ | 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur |

HANDI-VALIDE – distance de course : 1 000 m – Open

- | | | |
|---|---------------------------|--|
| 7 | J14H2x HV PR ^Δ | 2 rameuses ou rameurs en couple handi-valide
dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide |
|---|---------------------------|--|

^Δ Épreuves Open, hors Championnat national

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.
75 % des rameurs composant un équipage J14 doivent avoir participé aux championnats de ligue jeune.

Engagements

Les engagements sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux J14 en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.
Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves du championnat national jeune.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont.
Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.
Prendre rendez-vous auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- | | | | |
|------------|---------|------------|--------------|
| • Samedi | 29 juin | matin | séries |
| | | après-midi | demi-finales |
| • Dimanche | 30 juin | matin | finale |

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Société des Régates Mâconnaises – Tél. 03 85 38 00 67 – regates.maconnaises@free.fr ou C71003@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE J16 ET HANDI-VALIDE J16



VENDREDI 05 ET SAMEDI 06 JUILLET 2024

VICHY

1. CALENDRIER

- Mardi 25 juin 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 28 juin 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Jeudi 04 juillet 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

J16 – distance de course: 1 500 m

1	J16H2x	2 rameurs en couple
2	J16H1x	1 rameur en couple
3	J16H4x	4 rameurs en couple
4	J16H4+	4 rameurs en pointe avec barreur
5	J16H2-	2 rameurs en pointe sans barreur
6	J16H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
7	J16F2x	2 rameuses en couple
8	J16F1x	1 rameuse en couple
9	J16F4x	4 rameuses en couple
10	J16F4+	4 rameuses en pointe avec barreur
11	J16F2-	2 rameuses en pointe sans barreur
12	J16F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
13	J16M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple

HANDI-VALIDE J16 – distance de course: 1 500 m – Open

14	J16H2x HV PR ^Δ	2 rameuses ou rameurs en couple handi-valide dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide
----	---------------------------	--

^Δ Épreuves Open, hors Championnats de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Engagements

Les engagements sont fait automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA: handicaps@ffaviron.fr

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés et de la date du brevet des collègues.

- Vendredi 05 juillet matin séries
après-midi demi-finales
- Samedi 06 juillet matin finales

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club de l'Aviron de Vichy – Tél. 04 70 32 36 52 – C03003@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE SPRINT SÉNIOR ET PARA-AVIRON



FFAVIRON

VICHY

SAMEDI 06 ET DIMANCHE 07 JUILLET 2024

1. CALENDRIER

- Lundi 10 juin 08h00 ouverture des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#)
- Mardi 25 juin 14h00 clôture des inscriptions
17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 28 juin 17h00 consultation de l'ordre des départs sur [ffaviron.fr](#)
- Jeudi 04 juillet 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

SÉNIOR SPRINT – distance de course: 500 m

1	SF4-	4 rameuses en pointe sans barreur	8	SH2-	2 rameuses en pointe sans barreur
2	SF2x	2 rameuses en couple	9	SH4x	4 rameurs en couple
3	SF2-	2 rameuses en pointe sans barreur	10	SH8+	8 rameurs en pointe
4	SF4x	4 rameuses en couple			
5	SF8+	8 rameuses en pointe	11	SM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
6	SH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	12	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
7	SH2x	2 rameurs en couple	13	SM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

PARA-AVIRON – distance de course: 500 m

14	SH1x et SF1x PR1 open	1 rameuse en couple et 1 rameur en couple - bras et épaules - open			
15	SH1x et SF1x PR2 open	1 rameuse en couple et 1 rameur en couple - tronc et bras - open			
16	SH1x et SF1x PR3 open	1 rameuse en couple et 1 rameur en couple - jambes, tronc et bras - open			
17	SH2x open	2 rameuses et/ou rameurs en couple (PR1, PR2, PR3) - open			
18	SM4+ PR3	4 rameuses et rameurs en pointe avec barreur - jambes, tronc et bras <i>dont 1 femme minimum, possibilité d'avoir 50% de déficients visuels</i>			
19	SM2x HV PR3-VI	1 rameuse et 1 rameur en couple - handi-valide			<i>dont 1 PR3-VI (B1, B2 ou B3) et 1 valide</i>

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs composés en totalité de rameurs présentant un handicap.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur l'[intranet fédéral](#) par chaque club.

Pour engager deux équipages dont des rameurs doublent, il faut d'abord saisir l'engagement dans l'épreuve **1 à 10** ou **14 à 19** puis l'engagement dans l'épreuve mixte de **11 à 13**.

Engagements sprint sénior

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves **1 à 10** (épreuves hommes et femmes).

Les rameurs participant aux épreuves **1 à 10** des championnats de France sprint sénior peuvent en plus participer à une seule des épreuves **11 à 13** des épreuves mixtes ou **14 à 19** des épreuves des championnats de France sprint para-aviron.

Engagements sprint para aviron

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves **14 à 19** (épreuves hommes et femmes).

Les rameurs participant aux épreuves **14 à 19** des championnats de France sprint para-aviron peuvent en plus participer à une seule des épreuves **1 à 10** des championnats de France sprint sénior.

Classification

Une session de classification pour les handicaps physiques aura lieu sur place **le vendredi 5 juin** avec rendez-vous préalable auprès de la FFA.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA: handicaps@ffaviron.fr

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés. Des finales de classement sénior pourront être organisées au-delà de la 24^e place.

- Samedi 06 juillet après-midi séries qualificatives sénior
- Dimanche 07 juillet matin demi-finales sénior A/B et C/D
finales de classement sénior
finales para-aviron
après-midi finales sénior

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club de l'Aviron de Vichy – Tél. 04 70 32 36 52 – C03003@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX LONGS SÉNIOR ET PARA-AVIRON



SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2024

MANTES-LA-JOLIE

1. CALENDRIER

- Lundi 02 septembre 08h00 ouverture des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#)
- Mardi 17 septembre 14h00 clôture des inscriptions
17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 20 septembre 17h00 consultation de l'ordre des départs sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 27 septembre 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

PARA-AVIRON – distance de course : 2 000 m – Open

1	SH2x PR open	2 rameuses et/ou rameurs en couple - open PR1/PR2/PR3	7	SF2x PL	2 rameuses en couple poids léger
			8	SH4- PL	4 rameurs en pointe sans barreur poids léger
			9	SH4x	4 rameurs en couple
			10	SF4x	4 rameuses en couple
			11	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
			12	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur
			13	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple

SÉNIOR – distance de course : 2 000 m

2	SH4-	4 rameurs en pointe sans barreur			
3	SF4-	4 rameuses en pointe sans barreur			
4	SH2x	2 rameurs en couple			
5	SF2x	2 rameuses en couple			
6	SH2x PL	2 rameurs en couple poids léger			

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club et, pour les épreuves handi, aux équipages homogènes ou mixtes de clubs composés en totalité de rameurs présentant un handicap.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur l'[intranet fédéral](#) par chaque club.

Un rameur peut participer au maximum à deux des épreuves de ce championnat de France.

Classification

Une session de classification aura lieu sur place le vendredi 27 septembre.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Samedi 28 septembre matin séries qualificatives sénior
séries para-aviron
après-midi demi-finales C/D et A/B ou tiers de finales A/B/C sénior
- Dimanche 29 septembre matin finales D et C, sénior
finales para-aviron
après-midi finales B et A sénior

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Association Sportive Mantaise – Tél. 01 30 94 56 31 – C78022@ffaviron.fr

1. CALENDRIER

- Lundi 07 octobre 08h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Mardi 22 octobre 14h00 clôture des inscriptions
17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Jeudi 24 octobre 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi 25 octobre 18h00 réunion des délégués des ligues

2. ÉPREUVES

Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Samedi – distance de course : 1 500 m			Dimanche – distance de course : 500 m		
1	J16H8+	8 rameurs en pointe avec barreur	16	J16H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
2	J16F8+	8 rameuses en pointe avec barreur	17	J16F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
3	J16H4x	4 rameurs en couple	18	J16H4x	4 rameurs en couple
4	J16F4x	4 rameuses en couple	19	J16F4x	4 rameuses en couple
5	J16M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	20	J16M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
6	J18H8+	8 rameurs en pointe avec barreur	21	J18H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
7	J18F8+	8 rameuses en pointe avec barreur	22	J18F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
8	J18H4x	4 rameurs en couple	23	J18H4x	4 rameurs en couple
9	J18F4x	4 rameuses en couple	24	J18F4x	4 rameuses en couple
10	J18M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	25	J18M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
11	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	26	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
12	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur	27	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur
13	SH4x	4 rameurs en couple	28	SH4x	4 rameurs en couple
14	SF4x	4 rameuses en couple	29	SF4x	4 rameuses en couple
15	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	30	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipes composées uniquement de rameurs licenciés dans des clubs de la même ligue.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur l'**intranet fédéral** par chaque ligue.

La licence prise en compte est celle de la saison 2024.

Équipe

La constitution des équipes est libre, elle peut varier de 1 à 15 équipages (1 équipage par catégorie).

Une ligue peut engager plusieurs équipes, identifiées de 1 à n.

Dans le cas d'un engagement de plusieurs équipes au sein d'une catégorie, seul le meilleur équipage est pris en compte dans le classement des ligues.

Chaque équipe doit courir sous les couleurs de sa ligue ou dans une tenue homogène pour les regroupements de ligues.

Système de course

Séries avec classement au temps, puis finales A, B et C.

Le dimanche, l'enchaînement des séries et des finales s'effectue sans débarquer.

Classements

Classement par épreuves : un classement des équipages est établi dans chaque épreuve à l'issue des finales. Les trois premiers équipages de chaque épreuve reçoivent une récompense au ponton d'honneur.

Classement général : un classement général des ligues est établi pour la Coupe de France des régions. Il se fait par addition des points obtenus dans le classement par catégorie par chaque équipe de ligue la mieux classée dans chacune des six catégories. En cas d'égalité, le résultat obtenu dans la catégorie sénior (homme et femme), puis la catégorie J18, puis la catégorie J16 départageront les équipes.

4. CONTACT ET HÉBERGEMENT

[à compléter](#)

CALENDRIER RÉCAPITULATIF DES INSCRIPTIONS AUX MANIFESTATIONS NATIONALES 2024



Manifestation	Ouverture des inscriptions		Clôture des inscriptions	
MAIF Aviron Indoor – Championnats de France J16, J18, sénior, master et para-aviron <i>Premier week-end de février - à déterminer</i>	Lundi 06 novembre 2023	10h00	Lundi 15 janvier 2024	14h00
Championnats de France longue distance J18, sénior, master handi-valide et handi-santé et Coupe de France FFSU longue distance Samedi 02 et dimanche 03 mars - <i>Mâcon</i>	Lundi 05 février	08h00	Mardi 20 février	14h00
Championnats interrégionaux bateaux courts J18, sénior et para-aviron Samedi 23 et dimanche 24 mars	Lundi 04 mars	08h00	Vendredi 15 mars	14h00
Championnats de France bateaux courts J18, sénior et para-aviron Vendredi 05 au dimanche 07 avril- <i>Cazaubon</i>	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats interrégionaux sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Championnats de ligue jeune et handi-valide jeune Mai	Épreuve qualificative pour les championnats interrégionaux. Épreuve obligatoire pour participer au championnat national jeune			
Championnats de France d'aviron de mer J16, J18, sénior, master et para-aviron Vendredi 24 et samedi 25 mai - <i>Dunkerque</i>	Lundi 29 avril	08h00	Mardi 14 mai	14h00
Championnats de France bateaux longs J18 Samedi 01 et dimanche 02 juin - <i>Libourne</i>	Lundi 06 mai	08h00	Mardi 21 mai	14h00
Championnats de France sénior moins de 23 ans Samedi 01 et dimanche 02 juin - <i>Libourne</i>	Lundi 06 mai	08h00	Mardi 21 mai	14h00
Championnats interrégionaux jeune et handi-valide jeune Samedi 15 et dimanche 16 juin	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats de ligue sont automatiquement engagés aux championnats interrégionaux.			
Championnats interrégionaux qualificatifs J14 et J16 et Critérium aviron handi-valide J16 Samedi 15 et dimanche 16 juin	Lundi 20 mai	08h00	Mardi 04 juin	14h00
Championnats de France de Beach Rowing Sprint J18 et sénior Vendredi 21 au dimanche 23 juin - <i>Ajaccio</i>	Lundi 27 mai	08h00	Mardi 11 juin	14h00
Championnats de France master et handi-valide master Vendredi 28 au dimanche 30 juin - <i>Mâcon</i>	Lundi 03 juin	08h00	Mardi 18 juin	14h00
Championnat national jeune et handi-valide jeune Samedi 29 et dimanche 30 juin - <i>Mâcon</i>	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats interrégionaux sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Championnats de France J16 Vendredi 05 et samedi 06 juillet - <i>Vichy</i>	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats interrégionaux sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Championnats de France handi-valide J16 Vendredi 05 et samedi 06 juillet - <i>Vichy</i>	Lundi 10 juin	08h00	Mardi 25 juin	14h00
Championnats de France sprint sénior et para-aviron Samedi 06 au dimanche 07 juillet - <i>Vichy</i>	Lundi 10 juin	08h00	Mardi 25 juin	14h00
Championnats de France bateaux longs sénior et para-aviron Samedi 28 et dimanche 29 septembre - <i>Mantes-la-Jolie</i>	Lundi 02 septembre	08h00	Mardi 17 septembre	14h00
Coupe de France des régions Samedi 26 et dimanche 27 octobre - <i>à déterminer</i>	Lundi 07 octobre	08h00	Mardi 22 octobre	14h00